

Libraire

A

Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage

du 15 juin 2000

B

Programme d'enseignement professionnel

du 15 juin 2000

Entrée en vigueur

1^{er} juillet 2000

Le texte de ce règlement et programme d'enseignement n'est pas publié dans la Feuille fédérale. Des tirés à part peuvent être obtenus auprès de l'EDMZ, 3003 Berne.

22 août 2000

Chancellerie fédérale